



# BTS/DUT : choisir



(ou un niveau bac dans certains cas), de préférence compatible avec la spécialité choisie. Pour des spécialités rares ou très sollicitées, l'examen des bulletins scolaires peut être complété par des tests et/ou un entretien de motivation.

**À noter :** les candidats qui ont obtenu le bac technologique ou professionnel avec la mention bien ou très bien sont admis de droit, pour la rentrée suivante, dans une spécialité en lien avec celle du bac obtenu. **L'admission en DUT** sur dossier avec le bac. Celui-ci doit être compatible avec la spécialité choisie. L'examen des bulletins scolaires peut être complété par des tests et/ou un entretien de motivation.

**À noter :** les bacheliers technologiques ayant obtenu la mention bien ou très bien sont admis de droit pour la rentrée suivante. **La durée des études en BTS/BTSA est de 2 ans**, sauf exception. Une année de mise à niveau (réforme MAN en 2018) est exigée pour le BTS Management en hôtellerie-restauration pour les candidats non titulaires du bac STHR (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration). Le passage par la MAN porte les études à 3 ans. Ce cursus se prépare en lycée, dans les Sections de techniciens supérieurs (STS) ou dans des Centres de formation d'apprentis (CFA) à raison d'environ 30 étudiants par classe. **Pour le DUT, 2 ans d'études également.** Certains IUT proposent la formation en 1 an pour les candidats ayant

déjà validé un diplôme au niveau bac+2 (année spéciale). Le DUT se prépare dans les Instituts universitaires de technologie (IUT), qui font partie de l'université. Le nombre d'étudiants peut s'élever jusqu'à 250 par promotion.

**Origine des étudiants.** Le BTS s'adresse en priorité aux bacheliers technologiques et aux bacheliers professionnels. La répartition des étudiants de BTS en 2017-2018 était la suivante : 34,9% de bacheliers technologiques, 30,2% de bacheliers professionnels, 17,6% de bacheliers et généraux et 17,6% d'autres diplômes. Actuellement, deux-tiers environ des étudiants en DUT sont issus de bacs généraux, pour un tiers de Bac. La répartition des étudiants en DUT en 2017-2018 était la suivante : 65,5% de bacheliers et généraux, 30,2% de bacheliers technologiques, 2,4% d'autres diplômés et 1,9% de bacheliers professionnels. Source : Repères et références statistiques 2018, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

**Quels objectifs ?** Le BTS permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu ; il est proposé dans 138 spécialités (122 pour les BTS et 16 pour les BTSA). Les spécialités sont souvent assorties d'options très ciblées. Le créneau étudié est ainsi très précisément délimité, avec un rythme de travail de 30 à 33 heures de cours par semaine. La formation comporte de 8 à 16 semaines de stage en entre-

prise selon la spécialité choisie. Le BTS est délivré à l'issue d'un examen final et au vu des résultats obtenus au cours des 2 ans de formation (contrôle continu). 50% des diplômés poursuivent leurs études. Parmi ces derniers, la moitié environ opte pour la licence pro.

Avec une vocation plus généraliste, le DUT vise la polyvalence dans un domaine professionnel ; il comporte 41 spécialités (options comprises). Les DUT couvrent chacun un domaine professionnel assez large et permettent de s'adapter à une famille d'emploi. Les secteurs professionnels ne sont pas tous représentés (par exemple, aucun DUT dans les domaines des arts appliqués, de l'audiovisuel ou du textile). On compte 35 à 40 heures de cours par semaine. La formation comporte de 10 semaines de stage en entreprise ainsi que des projets tutorés. Le DUT est délivré sur la base du contrôle continu. Une validation des connaissances est organisée à la fin de chaque semestre. Les étudiants titulaires d'un DUT sont de plus en plus nombreux à poursuivre des études : plus de 80% choisissent cette option.

## EN SAVOIR PLUS

Retrouvez l'intégralité de l'article sur le site Onisep.fr dans les actualités de la rubrique « Près de chez vous »